

AR PREFECTURE

016-200054047-20191106-2019_11_06_03-DE
Reçu le 08/11/2019

Au niveau comptable, cette procédure est non budgétaire. Cela n'imputera pas les comptes de la Commune. Seul le compte de gestion sera modifié dans sa partie « actif circulant ». Le bien est sorti de l'actif pour sa valeur nette comptable.

Liste des biens cédés suite à la vente du camping :

compte	n°inventaire	désignation du bien	valeur à l'actif	valeur de cession
2128	2003-100-0006	clôture en 3 sections	4 133,38 €	1 648,00 €
2121	2004-100-0006	travaux d'aménagement	1 107,22 €	441,00 €
21318	2011-300-0005	travaux d'aménagement	4 779,92 €	1 906,00 €
21318	2012-300-0012	travaux d'aménagement	2 945,84 €	1 175,00 €
21318	2014-300-0016	réfection sanitaires	12 684,29 €	5 057,00 €
2188	2015-700-0009	acq. lave linge et sèche linge	4 896,00 €	1 952,00 €
2188	2015-700-0011	barrière automatique	9 336,00 €	3 722,00 €
2188	2015-700-0010	installation borne WIFI	1 267,80 €	505,00 €
2111	2009-100-0002	terrains AC61-AC63 et AC115	84 254,94 €	33 594,00 €
TOTAL			125 405,39 €	50 000,00 €

Liste du bien réformé suite à la vente du camping :

compte	n°inventaire	désignation du bien	valeur de cession
2183	2003-700-0008	matériel informatique camping	3 209,56 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- AUTORISE la sortie de l'inventaire des biens cités ci-dessus,
- VALIDE les valeurs de cession des biens à sortir de l'inventaire

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 7 novembre 2019

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

